

DES LANNIONNAIS ET AUTRES BRETONS DANS LA GUERRE DE 1870

PAR MICHEL URIEN

La guerre de 1870, qui s'est poursuivie en 1871, a duré moins d'un an et se résume à une série de défaites terminée par une catastrophe qui a fait imploser toutes nos institutions et creusé les fondements d'une série de guerres de revanche entre les Allemands et les Français en 1914 et 1939. Ces événements firent de 1870 une « Annus horribilis » que l'on voudrait oublier.

Triste épisode de notre histoire. La guerre de 1870 éclate d'abord contre la Prusse et se prolonge en 1871 par une guerre civile. Le but de cet article n'est pas de raconter la guerre de 1870 mais de montrer comment quelques Lannionnais y ont souffert en y faisant parfois le sacrifice de leur vie. Ces malheureux sont la plupart du temps tout à fait oubliés puisqu'on ne compte que deux monuments aux morts dans les Côtes-d'Armor qui mentionnent ceux de 1870 et 1871 : à La Motte et à Saint-Brieuc mais aucun dans le Trégor. Un vitrail de la basilique de Guingamp est dédié à la guerre de 1870. On y voit des Allemands avec leur casque à pointe et un officier français blessé, secouru par une Soeur de Saint Vincent-de-Paul. Un autre vitrail à Lanrivain montre un soldat dont la vie a été épargnée grâce à une intervention miraculeuse.

L'année 1870 s'annonçait pourtant paisible et la France était plutôt riche puisqu'elle a été capable de payer très rapidement un énorme tribut aux Allemands en 1871. C'était une période de relative prospérité économique et les échanges étaient dopés par la construction d'un réseau dense de lignes de chemins de fer pour le transport des marchandises. La ville de Lannion cependant entrait dans une phase de déclin car restée à l'écart du réseau ferré elle manquait ainsi le début de l'industrialisation du pays.

Le Second Empire domine la vie politique depuis près de 20 ans et Napoléon III est conforté dans son pouvoir au début de 1870 par un plébiscite où le « oui » obtient une très large majorité en France avec un score de 82%. Les « non » l'emportent cependant à Paris et dans quelques grandes villes touchées par les idées républicaines.

Dans l'arrondissement de Lannion, les « oui » sont même proches de 90%. Les Français veulent la paix et pensent que la stabilité du régime va y contribuer. L'adhésion des Français pour l'Empire reposait en effet en partie sur le constat qu'il n'y avait pas eu de guerre sur le sol français depuis le début de l'Empire. Des guerres ont eu lieu cependant sur d'autres sols et ceci constamment pendant la presque totalité de ce régime.

Un Trégorrois, **Francis Cresseveur** était né à Ploubezre en 1833 et mesurait 1,65 m d'après les fiches du registre matricule qui décrit les caractères physiques des soldats et retrace leur parcours dans l'armée. Il a participé aux campagnes d'Italie, d'Afrique (Algérie) et du Mexique. Condamné à 24 h de prison pour insoumission en 1855, il choisit de remplacer un appelé en 1870 au sein du 70^{ème} régiment de ligne. Il n'a jamais raconté l'histoire de sa vie de soldat mais elle a dû ressembler à ce que raconte un paysan quimperois, Jean-Marie Déguignet.

Les tribulations d'un paysan breton devenu soldat :

De jeunes paysans, voyant leur avenir bouché, s'enrôlent dans l'armée pour une durée de sept ans. Jean-Marie Déguignet est né dans la banlieue de Quimper en 1834. A 10 ans, il est mendiant et à 17 ans il est vacher. Un métier d'esclave, dit-il, où on travaille tous les jours de la semaine et donc sans repos dominical, dormant dans l'étable avec les bêtes sur un tas de paille. A 20 ans, il rencontre un certain Robic « *toujours disposé à boire* », qui le guide dans sa démarche de recrutement. Il est incorporé à Lorient au 37^{ème} de ligne. Il aura parcouru le trajet entre Quimper et Lorient, pieds nus. Il se porte aussitôt volontaire pour partir en Crimée où il arrive à la fin de la guerre menée avec l'Empire Ottoman, l'Angleterre et le Royaume de Piémont-Sardaigne contre les Russes. Il participe à la prise du fort de Malakoff, quelques jours avant la prise de Sébastopol. Le général Mac Mahon dirigeant les opérations du côté français s'y illustre avec sa petite phrase « *J'y suis, j'y reste* ». Jean-Marie Déguignet participe ensuite à la guerre d'Italie où les Français sont alliés des Piémontais, contre l'Autriche-Hongrie. A la suite de quoi, il est promu sergent. « Mac Mahon avait passé toute sa journée du 4 juin à promener inutilement son corps d'armée pour arriver à Magenta quand tout était fini. Il fut nommé duc de Magenta ».

En 1861, il a 27 ans et son contrat de 7 ans avec l'armée est terminé. Il revient donc à Quimper mais ne parvient pas à trouver du travail. Comme il ne lui reste plus que dix francs d'économies, il décide d'aller à pied à Brest pour souscrire un nouvel engagement de sept ans, cette fois dans le 63^{ème} de ligne qui venait de partir pour l'Afrique et il reçoit une prime de mille francs. Après un séjour de cinq ans en Kabylie, il se porte volontaire pour partir au Mexique où l'armée française se trouve en situation très difficile. L'archiduc Maximilien de Habsbourg avait accepté de devenir empereur du Mexique. Jean-Marie Déguignet raconte dans ses souvenirs comment le général Bazaine se comporte en tyran. La France a engagé près de 40000 soldats au Mexique, dont plus de 6000 sont morts de blessures ou de maladies. Jean-Marie Déguignet revient en France sur le « Souverain », navire à vapeur de transport de troupes sur lequel le général Bazaine s'est aussi embarqué avec, disait-on, des coffres remplis d'or. Quant à l'empereur Maximilien, il est aussitôt capturé, jugé et exécuté, dès le départ des troupes françaises.

Au bout de deux contrats et donc de 14 années de service, l'armée ne veut plus de ses trop vieux soldats et certains peinent à se réinsérer dans la vie civile et tombent dans la mendicité. Jean-Marie Déguignet quitte l'armée en 1868 (il a 34 ans), deviendra cultivateur. On peut penser que notre Trégorrois Francis Cresseveur a connu la même existence.

Tentative d'une réforme de l'armée :

Napoléon avait compris qu'il fallait une réforme de l'armée pour la rendre compétitive face à la Prusse. La guerre de Crimée avait montré les défaillances de l'intendance et la médiocrité des armements. Un nouveau modèle de fusil, le Chassepot, a été mis au point et Napoléon réussit à l'imposer malgré l'avis du maréchal Randon, son ministre de la guerre ainsi que celui du Comité de l'artillerie qui a déclaré le Chassepot « impropre au service ». Après la guerre, il sera établi que l'armée prussienne était supérieure en tous points, sauf pour le fusil allemand qui était moins bon que le Chassepot. Pourtant, l'avis de Jean-Marie Déguignet est très négatif quand il utilise le Chassepot en manœuvres au camp de Châlons « *Ces fameux Chassepot avaient été fabriqués à la hâte, ... Je voyais bien que le mien avait le canon faussé, j'en avais fait l'observation à mon capitaine, qui me dit que ce n'était rien. Mais au premier coup de feu que je tirai, le canon éclata en deux morceaux et le recul fut tel que je tombai à la renverse, les quatre fers en l'air. On me crut mort.* » C'est aussi au camp de Châlons qu'il aperçoit l'empereur. Celui-ci n'est pas en bonne santé et ça se voit : « *En le voyant passer près de nous, je crus que c'était un masque et un des plus vilains et des plus grotesques. Je pensai à la figure de Casimodo, ce personnage de Victor Hugo dont la figure faisait horreur à lui-même. La belle Eugénie n'était pas du voyage cette fois, seul le prince impérial suivait son grotesque papa comme Sancho Pança suivait Don Quichotte.* »

Napoléon cependant, ne parvient pas à faire approuver son projet de réforme de l'armée et subit les blocages de ses ministres, de son administration et des députés qui refusent de voter les dépenses nécessaires. Il nomme le maréchal Niel au ministère de la guerre mais celui-ci va mourir avant d'avoir pu faire aboutir cette réforme.

Octave Aubry raconte dans son livre que « dans le Sud-Ouest, la foule s'oppose à la formation de la garde mobile et qu'on renonce à y appliquer la loi ».

C'est à cette époque que le général Trochu publie de façon anonyme une brochure intitulée « L'armée française en 1867 », y décrivant la routine du haut commandement, la décadence de la discipline, les lacunes et le mauvais système d'instruction, l'éparpillement des troupes dans des garnisons minuscules et l'incurie de l'intendance.

Après sa mort, le maréchal Niel est remplacé par le général Leboeuf qui louvoie et ne décide rien. Par mesure d'économies, le contingent de 1870 est réduit de 10 000 hommes.

Quelques mois avant d'entrer en guerre, le gouvernement réduit ses dépenses militaires !

Premiers recrutements dans la Garde Nationale à Lannion:

La « loi Niel » de 1868 limite la portée de la réforme à la création d'une Garde Nationale mobile constituée par tous ceux qui ont échappé au service militaire. La garde mobile est une force de réserve équipée et entretenue par les municipalités et astreinte à seulement quelques jours d'exercices par an. L'état-major de l'armée régulière ne les considère pas comme de vrais soldats. Appelés familièrement « moblots » ils seront mal entraînés, mal habillés et mal armés. En application de la loi Niel à Lannion le général commandant la gendarmerie impériale des Côtes-du-Nord écrit le 30 décembre 1868 puis le 23 avril 1869 au préfet afin de recevoir son avis au sujet de quelques candidats à des postes de responsabilité dans la Garde Nationale mobile. Les critères sont très ciblés et concernent la position dans le pays, l'influence, l'honorabilité, l'opinion politique, le dévouement à l'Empereur, l'âge, la profession et l'aptitude.

Très peu de candidats sont lannionnais et une note confidentielle de la gendarmerie des Côtes-du-Nord donne son avis sur les principaux candidats.

Marc Penhoat de Lannion postule pour la position de sergent-major. C'est un homme honorable, d'une conduite irréprochable qui jouit de l'estime publique. Il est sans opinion politique et dévoué à l'Empereur, donc tout à fait apte à la fonction de sergent-major.



Fig 1 : Mobiles Bretons, détail d'un dessin paru dans Le Monde Illustré, 24 sept 1870, page 200.

Alberic Fleuriot de Langle est candidat en tant que capitaine. Il n'est à Lannion que depuis trois ans et d'après les gendarmes, ne possède rien dans le pays. Les gendarmes considèrent que sa conduite a été constamment régulière, qu'il n'a pas d'opinion politique bien tranchée. Le rédacteur de la note ajoute qu'il le croit dévoué au gouvernement de l'Empereur mais on voit qu'il lui préfère la candidature d'**Ernest de Kergariou**, également de Lannion. Celui-ci a appartenu à un régiment de zouaves et n'est à Lannion que depuis trop peu de temps pour qu'on connaisse ses opinions politiques et ses aptitudes. Il est d'une famille honorable de Lannion puisqu'il a une sœur mariée au juge d'instruction de cette ville et une autre avec le Préfet Impérial de Saint-Brieuc. Ces propositions ne seront pas suivies d'effet puisqu'il sera décidé plus tard de faire élire les officiers subalternes par leurs troupes.

La garde nationale de l'arrondissement de Lannion ne sera formée qu'en août 1870, soit plus d'un an plus tard et Albéric Fleuriot de Langle obtiendra le poste de capitaine de la compagnie de Plouaret-midi.

Le sous-préfet de Lannion avait écrit au préfet des Côtes-du-Nord le 9 novembre 1868 pour lui dire au sujet de Lannion que « **Les goûts militaires sont peu dans le caractère de ce pays** ».

Le tirage au sort des soldats de l'armée de terre :

Le recrutement de l'armée de terre repose sur une double injustice, d'abord par le tirage au sort à partir d'une liste établie par la mairie et ensuite par la possibilité de se faire remplacer moyennant le versement d'une contribution financière. Ceux qui partent pour l'armée disent qu'ils ont « tiré le mauvais numéro ». Certaines situations permettent d'éviter un recrutement dans l'armée de terre comme par exemple ceux qui s'engagent dans la marine et c'est le cas de la plupart des conscrits de Serval, ceux qui deviennent employés des chemins de fer (**Yves Marie Merrer**, de Trélévern, recruté au 11^{ème} régiment de chasseurs en octobre 1868 puis passé aux chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée), ceux qui s'engagent dans la garde mobile, ceux qui sont élèves ecclésiastiques (**Pierre Ollivier**, de Serval, renvoyé dans ses foyers le 10 avril 1870), ceux qui se font remplacer (**Jean Marie Keraudren**, de Trébeurden, haut de 1,64 m, clerc d'avoué, fils de François Keraudren et de Marie Gabrielle Dagorn, remplacé en 1868 par **François Le Cozic**, ébéniste à Lannion). **Jean Baptiste Hernot**, sculpteur né en 1847 à Lannion, fils de Yves Hernot et de Marie Jeanne Leson, (cheveux noirs, yeux gris, front élevé, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint coloré) se fait remplacer par **Yves Marie Le Morvan** né en 1835 à Ploumilliau, très grand pour son époque puisqu'il mesure 1,80 m. Celui-ci va décéder au corps du 86^{ème} régiment d'infanterie et donc probablement de maladie ou d'accident.

La France déclare la guerre à la Prusse le 19 juillet :

Suite à un imbroglio (la fameuse dépêche d'Ems) orchestré par Bismarck, président du conseil du royaume de Prusse, La France déclare la mobilisation générale (rappel des réservistes) le 15 juillet et déclare la guerre à la Prusse le 19 juillet. Le général Leboeuf avait assuré au Conseil du 6 juillet que l'armée était prête. Thiers prend position à la Chambre contre la guerre : « *Voulez-vous qu'on dise que pour une question de forme vous êtes décidés à verser des torrents de sang ?* ». Ceci sous les cris et les injures de certains députés. Le député Gambetta quant à lui, vote la guerre, avec Jules Ferry et Jules Simon.

La France étant l'attaquant, les Etats du sud de l'Allemagne se joignent à la Prusse. Du côté français, l'impératrice Eugénie assurera la régence alors que Napoléon dirigera l'armée. Il part donc le 28 juillet pour se rendre à Metz, accompagné de son fils âgé de 14 ans.

Un élan patriotique à Lannion:

Le journal Le Lannionnais du samedi 23 juillet, daté par erreur du 32 juillet, ne commente et n'annonce même pas la déclaration de la guerre, par prudence comme à son accoutumée, mais publie la première liste des habitants qui ont participé à une « souscription patriotique » avec parmi eux, MM de Pompery, sous préfet (100fr), Depasse, maire (100 fr), Le Taillandier, adjoint (50 fr).

On trouve en tête du Lannionnais du 30 juillet les noms du curé de Lannion (20 fr), des quatre vicaires, chacun pour 10 fr, d'Yves Hernot et ses ouvriers pour 50 francs, de Mme veuve Le Fiblec (20 fr), et entre autres de MM Daniel, notaire (30 fr) et Allain, président du tribunal (60 fr). Tous ces donateurs ignorent encore combien ils seront sollicités dans les mois qui suivront.

L'abbé Hervé contribue par ses paroles, au développement du patriotisme : « ... et la Religion unira sa voix à celle de la Patrie, pour bénir le jour où vous vous êtes laissés piquer d'une noble émulation ». La liste des nouveaux engagés s'allonge, le fils du baron de Janzé au 2^{ème} hussard, M. Le Pommelec, de Binic, ancien sergent-major aux zouaves pontificaux, Mme Pauline Locat, de Bréhat, volontaire pour soigner les blessés sur les champs de batailles.

La librairie Le Goffic vend pour 75 centimes, une carte de l'Europe centrale pour suivre les opérations de la guerre. Une carte de France aurait suffi !

Désordre et improvisation à l'état-major :

Octave Aubry nous raconte que rien n'est organisé ni prévu, et que les généraux de l'état-major n'ont pas reçu de cartes. Il ajoute, que « l'armée se concentre dans un désordre inouï ; Les régiments, envoyés avec les maigres effectifs du temps de paix, attendent leurs réservistes que les dépôts équipent avec peine et qu'ils dirigent ensuite au hasard... Le matériel fait défaut et n'arrive qu'en ordre dispersé, donc inutile. Le major-général Leboeuf lui-même, télégraphie le 27 juillet, « où sont mes divisions ? ». L'artillerie manque aussi d'obus et le général Bazaine n'attaque pas.

Début de la guerre et premières victimes lannionnaises :

Les combats débutent le 2 août. Les Français sont attaqués et battus en Alsace et les défaits de **Wissembourg** et **Froechwiller**, appelée bataille de **Woerth** par les Allemands où « le général Lartigue, pour couvrir son infanterie, lance une brigade de cuirassiers et deux escadrons de lanciers sur les troupes allemandes », charge héroïque connue sous le nom de **Reischoffen**.

Le Lannionnais du 20 août publie un témoignage du colonel Alfred Boscher du 3^{ème} zouave à la bataille de Reischoffen : « *Sur 65 officiers, 47 sont blessés, morts ou disparus... Mon pauvre cheval noir a été tué sous Saint-Marc à qui je venais de le prêter... Tous mes bagages, ceux du maréchal lui même, presque tous ceux de l'armée ont été pris le soir. Je n'ai plus rien.* »

Lannion peut commencer à compter ses morts au combat.

Pierre Marie Le Moine était né à Lannion et était soldat du 50^{ème} régiment de ligne, 2^{ème} compagnie, 3^{ème} bataillon. Il est mort, suite aux blessures reçues le 4 août 1870 sur le champ de **bataille de Wissembourg** (registre d'état civil du 07/05/72).

Joseph François Le Houërou était né à Lannion. Il est mort le 6 août 1870 à la **Bataille de Woerth** (registre d'état civil de 1872 à la date du 24 mai, à partir d'un acte de décès établi par les Allemands et transmis après la guerre).

Le Trégor peut aussi commencer à compter ses blessés :

Jean François Marie Salaün était né le 18 mars 1840 à Trégastel, il est dans le 17^{ème} régiment de chasseurs à pieds et est blessé de deux coups de feu à **Froeschwiller**. Il a « une plaie pénétrante de la poitrine ».

Vincent Le Poulien était né le 4 mai 1836 à Bégard. Il est dans le 3^{ème} régiment de zouaves et est blessé à **Froeschwiller**. Il perd « les mouvements de ses doigts ».

Louis de Kergariou, lieutenant au 78^{ème} de ligne, a plus de chance à **Reischoffen** ; fait prisonnier et emmené en Prusse à Passau, il peut s'échapper la veille de Noël et gagner Vienne en Autriche, puis Turin et Bordeaux.

Un Lannionnais, **Ferdinand Le Boudier**, sergent 50^{ème} de ligne, a été blessé puis amputé de la jambe et fait prisonnier, le 4 août à **Wissembourg**.

Le Lannionnais du samedi 6 août continue sa publication des noms des donateurs de la souscription patriotique : Melles Rivoalan (1 fr) et Pollard (4 fr) et quelques autres. Il annonce la prise de Sarrebruck (victoire éphémère qui restera un cas isolé) en présence de l'empereur et du petit prince impérial et précise, au sujet de Wissembourg que le maréchal Mac-Mahon occupe avec son corps d'armée une forte position.

Les fêtes de Lannion sont annulées en raison des circonstances.

Elections municipales du 7 août :

959 électeurs votent à Lannion les 6 et 7 août 1870 pour élire un nouveau conseil municipal. Arrivent en tête du classement des élus, Emile Le Taillandier (951 voix), Emile Depasse (945 voix) et Charles Huon de Penanster (940 voix). A compter de 1870 et contrairement aux élections précédentes, le maire doit d'abord être élu conseiller municipal par le suffrage universel de l'époque (les femmes ne voteront pas avant 1945) avant d'être élu maire par ce même conseil. Issu du suffrage universel, le maire acquiert ainsi une légitimité nouvelle vis à vis du préfet. On remarque que la décision d'élire le maire par le conseil municipal a été introduite durant l'Empire et donc avant l'apparition de la Troisième République. C'est Emile Depasse, le maire sortant qui est élu maire.

Le nouveau conseil municipal sera installé le 26 août après validation des élections par le préfet des Côtes-du-Nord, les élections n'ayant fait l'objet d'aucune réclamation. Le maire jure alors fidélité à l'empereur et obéissance à la constitution. Puis, chaque conseiller présent fait de même.



Fig 2 : Bataille de Champigny (détail) par Edouard Detaille, Musée de l'Armée, Paris

La mobilisation :

Un texte sur la Défense nationale est voté à l'unanimité par le Corps législatif et adopté par le Sénat :

« Tous les citoyens non mariés ou veufs sans enfants ayant 25 ans accomplis et moins de 35 ans, qui ont satisfait à la loi du recrutement et qui ne figurent pas sur les contrôles de la garde nationale mobile, sont appelés sous les drapeaux pendant la durée de la guerre actuelle (article 2). Le contingent de la classe de 1870 se compose de tous les jeunes gens inscrits sur les tableaux de recensement (article 6)».

Jean Tregovern, est mobilisé au titre de l'article 6. Il raconte comment il est parti à la guerre. Le personnage n'a probablement jamais existé mais le récit semble tout à fait réaliste. Jean Trégovern est de Trézény et il a 25 ans. Il raconte que le mois de juin 1870 était superbe et que les gens étaient heureux d'avoir voté pour la paix perpétuelle. Vers mi-juillet on commença à parler d'une guerre contre la Prusse. Cinq ans auparavant, il avait tiré le bon numéro et avait donc échappé à la conscription. Il est donc stupéfait quand il apprend toutes les défaites et les nouvelles lois par lesquelles il doit partir à Lannion pour y être enrôlé. Un matin, il doit partir à cinq heures pour rejoindre son régiment et dès le lendemain, il est à Lannion, vêtu d'une vareuse et armé d'un fusil. A Guingamp, la musique marche en tête, les femmes et les vieux se tiennent sur les pas de leurs portes et les mères montrent leurs enfants, le maire de Guingamp les conduit avec son écharpe et le sous-préfet leur fait un discours pour leur dire qu'on les appellera bientôt « les sauveurs de la Patrie ».

Le Lannionnais du 13 août annonce les premiers revers ainsi que la constitution du bataillon de la garde mobile.

Le 13 août, le conseil municipal vote une somme de 1 200 francs pour les premiers besoins des gardes nationaux et le 17 août, le maire écrit au ministre de la Guerre pour lui proposer d'accueillir des blessés dans deux salles (40 lits) de l'hôpital de Lannion, « hygiénique et nouvellement construit ».

Nouvelles défaites françaises et nouvelles victimes lannionnaises :

L'empereur est terriblement affaibli par la maladie de la pierre et entre en dépression. L'impératrice-régente obtient la mise à l'écart du maréchal Leboeuf et la nomination du maréchal Bazaine au rang de commandant en chef. Rencontrant Leboeuf le 12 août, Napoléon lui dit « nous sommes destitués tous les deux ».

Le 17 août, le général Trochu est nommé gouverneur de Paris, en charge de la défense de la capitale sous l'égide du gouvernement.

Le 18 août, le prince de Wurtemberg jette à l'assaut de **Saint Privat (Gravelotte)** les meilleurs régiments de la Garde Prussienne. Les pertes sont énormes et les cadavres s'entassent. Par vagues successives, ils pénètrent dans le village et du côté français, Bazaine alerté, refuse d'envoyer des renforts. Dans les jours qui suivent, la ligne de front s'affaïsse et Bazaine se réfugie dans Metz avec son armée.

Guillaume Marie Le Marriec était né le 29 juin 1840 à Buhulien. Il participe à la bataille de **Saint-Privat (Gravelotte)** avec le 65^{ème} régiment de ligne. Il a disparu le 18 août 1870; Son corps n'a pas été retrouvé. (1873 ref 6 de l'Etat civil).

Yves Marie Thos était né à Lannion le 28 mai 1847, il était soldat de 2^{ème} classe au 94^{ème} régiment de ligne, 13^{ème} compagnie. Il a été vu étendu mort sur le champ de bataille de **Gravelotte**, tué par un éclat d'obus, le 16 août 1870 (Référence 198 de l'état civil de 1873).

Pierre Marie Le Goff (matricule 2093) était né à Lannion, soldat de 2^{ème} classe au 75^{ème} régiment de ligne. Il est mort le 18 août 1870, à la suite de blessures reçues à la bataille de **Saint Privat** ou **Gravelotte** (Moselle). Ambulance de Rezonville à 10 km à l'ouest de Metz (Ref 60 de l'état civil de 1873).



Fig 3 : Bataille de Buzenval par Alphonse de Neuville, (détail), Musée de l'Armée, Paris

Il y a aussi les blessés :

Gabriel Le Gall, né le 2 août 1842 à Brélévenez, du 94^{ème} régiment de ligne, a reçu un coup de feu à la bataille de **Gravelotte** et doit être amputé.

Jean Marie Le Louarn est né à Plougonvez le 29 octobre 1841 et a reçu à la bataille de **Gravelotte** un

coup de feu et un éclat d'obus non extrait de sa poitrine. Il a une fracture de la jambe gauche.

François Marie Le Roux, dragon de 2^{ème} classe était né à Servel. Il disparaît le 16 août 1870.

François Bescont, né à Buhulien en 1850 et engagé volontaire au 75^{ème} régiment de ligne est blessé d'un coup de feu au sein droit, le 18 août, à la bataille de **Saint Privat**.

A Paris, un régiment campe sur le Champ de Mars et des troupeaux de bœufs et de moutons ont été mis en pâture dans le bois de Boulogne. La nouvelle de la défaite se propage en France et provoque stupeur et abattement.

Une armée de secours quitte Reims et se dirige vers les Ardennes pour combattre le prince de Saxe ; la rapidité et l'effet de surprise aurait pu lui donner l'avantage mais le journal *Le Temps* du 23 août annonce la manœuvre et l'information est reprise dans le *Times*. « L'armée de Mac Mahon se dirige vers le nord pour aller donner la main à Bazaine ». La réaction des Allemands est foudroyante et Bazaine ne bouge pas de Metz. Le 30 août, une partie de l'armée française est écrasée par l'armée du prince royal de Saxe à la **bataille de Beaumont**. Les Français ont 5 000 hommes hors de combat ; le reste de l'armée est épuisé et démoralisé. L'armée de Mac Mahon est immobilisée dans la cuvette de Sedan et Napoléon trouve refuge dans la sous-préfecture. Les Allemands avancent d'autant plus rapidement que les Français n'ont pas pensé à détruire les ponts sur la Meuse . Les ravitaillements de l'armée française n'arrivent pas à Sedan car ils ont été dirigés par erreur sur Mézières.

Le soldat **Le Troadec**, du 79^{ème} régiment de ligne, né à Lannion le 15 mars 1844 y est atteint par un éclat d'obus et doit être amputé de la cuisse.

Au matin du 1^{er} septembre, les Bavares attaquent **Bazeilles**, petit village défendu par l'infanterie de marine ; Mac Mahon est frappé par un éclat d'obus. *Le Lannionnais* le dira mort, puis disparu ... Une maison de Bazeilles est défendue pendant une heure par cinquante hommes et trois officiers contre un régiment entier. Un tableau d'Alfred Neuville intitulé « la dernière cartouche » illustre cet acte de bravoure. Les Bavares vainqueurs exécutent les officiers faits prisonniers ainsi que les habitants surpris les armes à la main. A la suite de ces combats, la place-forte de Sedan se trouve encerclée par les Allemands.

François Marjot, né à Buhulien en 1849 est dans les troupes de marine (division bleue), près de Sedan et entouré de soldats bavarois. Il est atteint d'un éclat d'obus le 31 août dans la région dorsale à la bataille de Bazeilles ; il restera en captivité en Allemagne du 14 octobre 1870 au 13 avril 1871.

Fin août 1870 à Lannion, formation de la garde nationale mobile :

Le Lannionnais du 20 août décrit la composition du 3^{ème} bataillon des Côtes-du-Nord rassemblant les gardes mobiles de l'arrondissement de Lannion. les Lannionnais se retrouvent dans la première compagnie de ce bataillon.

	Capitaine	Lieutenant	Sous-lieutenant
Lannion, 1 ^{ère} compagnie	Napoléon Augustini	Raison du Cleuziou	Charles de Kergariou
Lézardrieux, 2 ^{ème} compagnie	Charles de Kermel	Louis Oféard	Ernest Dieuleveult
Perros, 3 ^{ème} compagnie	Louis Urvoy	Léon Allain	Ferdinand Le Scornet
Plestin, 4 ^{ème} compagnie	Marc de Goës Briand	Hyacinthe Buhot-Launay	Jules Adam
Plouaret-nord, 5 ^{ème} compagnie	Yves-Marie Le Luyer	Alfred Blanchard	Amédée Le Bellec
Plouaret-midi, 6 ^{ème} compagnie	Albéric Fleuriot de Langle	Henri Legoaziou	Adolphe Perrin
La Roche Derrien, 7 ^{ème} compagnie	Louis Pasquiou	Guérin de Cadenet	Edmond Le Flem
Tréguier, 8 ^{ème} compagnie	Fiacre Duval	Théodore De la Tour	A. Duplessis Kergomard

Le commandant **Le Bouëdec** est commandant du bataillon qui comprend huit compagnies d'environ 120 hommes chacune.

Les nouveaux soldats apprennent à défiler mais les journées sont longues et se terminent parfois fort tard dans les débits de boisson. Le 27 août, le maire écrit au commandant de la garde mobile à Lannion afin que soit fixée une heure à partir de laquelle il ne sera plus possible de leur servir à boire dans les débits de boisson. Le 28 août, il précise qu'il ne peut y avoir d'exception mais que les officiers pourront se réunir dans le café de leur choix, sans prescription d'heures d'ouverture ou de fermeture.

Le Lannionnais du samedi 27 août raconte que la garde nationale mobile de l'arrondissement est réunie dans la ville, logée pour la plus grande partie au collège, dans l'établissement des Frères et dans les vastes magasins de quelques honorables commerçants. 1300 fusils destinés à la garde sédentaire sont mis à la disposition du commandant Le Bouëdec et serviront à l'instruction des mobiles en attendant leur départ.

Le Lannionnais du 3 septembre annonce que le comte de Carcaradec a contribué pour 10 francs à la souscription patriotique.

La garde nationale mobile s'est exercée chaque jour plusieurs heures au maniement des armes. « Ils ont maintenant l'air martial et s'ils en avaient l'uniforme on les prendrait pour de vieilles troupes quand ils passent dans les rues, tambour en tête pour se rendre au champ de manœuvres ».

Le 30 août, un avis du préfet signé Lorette proclame l'incorporation sous trois jours dans la garde nationale mobile de tous les jeunes gens des classes 1865 et 1866, célibataires et veufs sans enfants qui se sont fait exonérer. Un groupe d'habitants de Tréguier écrit au préfet pour se plaindre de ce qu'ils ont vu des paysans des communes voisines venir avec des paniers sans doute remplis de beurre en vue de faire exempter leurs enfants. Certains comités de recrutement prennent pourtant tout le monde (même un mobilisé mesurant quatre centimètres de moins que la taille réglementaire est enrôlé). Et ce n'est que le 29 décembre que le service des hôpitaux militaires signale que Pierre Barzic, garde national mobile, né à Ploulech et âgé de 25 ans est dans l'impossibilité de servir car il est épileptique.



Fig 4 : Bataille de Buzenval par Alphonse de Neuville, (détail), Musée de l'Armée, Paris

Napoléon III se constitue prisonnier à Sedan le 2 septembre :

Napoléon est écrasé par des douleurs intenses et assommé par l'opium. Le docteur Auger, cité par Philippe Seguin raconte : « De huit heures à midi, je n'ai pas quitté l'Empereur. Les obus et les boulets sifflaient à nos oreilles ou éclataient sous nos pas ... Si cet homme n'était pas venu là pour se faire tuer, je ne sais en vérité ce qu'il venait y faire. Je ne l'ai pas vu donner un seul ordre pendant toute la matinée »

Napoléon fait hisser le drapeau blanc à Sedan et se constitue prisonnier. Comme Napoléon l'écrivit à l'Impératrice, « la catastrophe est complète ». Il y a 106 000 prisonniers, détenus sans vivres et sans abris. Ils seront conduits en Allemagne quelques semaines plus tard.

Il y a parmi eux **Pierre Marie Derrien**, né en 1848, couvreur à Brélévénéz (1,61m, cheveux blonds, nez long, bouche moyenne, yeux gris, menton rond, visage ovale, teint clair) qui est fait prisonnier le 7 septembre et **Guillaume Le Val**, du 11^{ème} régiment d'infanterie, laboureur né Servel en 1848 et fait prisonnier à Sedan le 20 septembre. Plus tard, le 29 octobre, ce sera **Yves Le Floch**, du 2^{ème} régiment de dragon, né en 1848, maçon à Servel qui sera fait prisonnier (1,68 m, cheveux blonds, yeux bleus, front élevé, bouche moyenne, nez gros, menton rond, visage ovale).

Le 4 septembre à Paris, fin du Second Empire et proclamation de la République :

La nouvelle de la défaite de Sedan est connue à Paris le 3 septembre. Des troubles éclatent et dès le 4 septembre le climat devient insurrectionnel. La garde laisse la foule envahir la Chambre des députés et quelques députés se rendent à l'Hôtel de Ville pour constituer un gouvernement de Défense nationale. Gambetta devient ministre de l'Intérieur et remplace tous les préfets par des républicains. Le comte de Kératry va occuper la préfecture de police. La République est proclamée. Le comte Emile de Kératry, né en 1832, élu député du Finistère en 1869, et issu d'une vieille famille bretonne, s'était engagé en 1854 dans la cavalerie de l'armée d'Afrique. Il avait combattu en Kabylie, en Crimée et au Mexique, il avait quitté l'armée pour faire de la politique au moment où il allait être promu lieutenant. Il participe activement aux événements du 4 septembre. Camille Le Mercier d'Erm raconte qu'il s'est retranché à la préfecture de police avec quelques bataillons de mobiles bretons qui constituaient sa « garde rapprochée ». A l'un des nouveaux ministres qui s'inquiétait, il répondait « je ne crains rien car j'ai mes Bretons ». Le 8 octobre notamment, il fait pénétrer un bataillon de mobiles d'Ille-et-Vilaine dans l'Hôtel de Ville en utilisant un souterrain pour en contrôler les accès et protéger le gouvernement.

Répercussions du 4 septembre à Lannion:

Le dimanche 4 septembre à 11 heures du matin, le bataillon tout entier de la garde nationale mobile est rassemblé en armes pour la bénédiction du drapeau qui est offert par les habitants de Lannion. Les notables sont invités à la cérémonie. Cornélius Hiis ne peut venir et s'en excuse par une lettre du 3 septembre « une forte indisposition me retenant au lit depuis plusieurs jours m'empêche à regret de me rendre à votre estimable invitation à laquelle j'eus cependant bien désiré assister ». Pendant la cérémonie, la population se groupe sur les quais, grave et recueillie. La nouvelle de la défaite des armées régulières à Froeschwiller et la proclamation de la République sont connues en soirée.

Le 8 septembre, la ville de Lannion soutient le nouveau gouvernement et le Conseil municipal vote la motion suivante à l'unanimité : « En présence des dangers de la patrie, Le Conseil municipal de Lannion assure le gouvernement de son concours le plus actif et le plus énergique ».

Le Lannionnais du samedi 10 septembre annonce la proclamation de la république et les noms des nouveaux ministres. Le nouveau sous-préfet, Yves Henry, arrive à Lannion le 16 septembre en remplacement de V. de Pompery. M Viet-Dubourg devient préfet des Côtes-du-Nord en remplacement de M. Lorette, démissionnaire ; il demande aux habitants de ne pas s'effrayer du mot république car c'est le gouvernement du peuple par le peuple.

Les mobiles finistériens dans la guerre et à Paris :

Le 16 août, les mobiles campagnards nord-finistériens arrivaient au chef-lieu d'arrondissement, en groupe, par commune, drapeau en tête, accompagnés de leurs parents, ... Ces jeunes gens étaient réunis dans la cour du Château de Brest pour former le deuxième bataillon du Finistère, ...

Ils n'ont aucune connaissance militaire mais sont pleins de bonne volonté. Il leur est donné un habillement et des fusils modèle 1842. Le 10 septembre, les mobiles du Finistère vont à la gare de Brest, musique en tête, laissant leurs familles dans la douleur. A Rennes, les buffets sont fermés car toutes les réserves de nourriture ont été consommées par les mobiles transportés dans les trains précédents. Ils sont 24 heures plus tard à Paris, devant la gare de l'Ouest (gare Montparnasse). Ils logent chez l'habitant dès le 13 septembre car les casernes sont encombrées. Ils y sont bien accueillis en général.

Les 15 et 16 septembre on donne des Chassepots et des effets d'équipement aux mobiles finistériens. Le 18 septembre, le gouvernement ordonne l'élection des officiers de la garde nationale par la troupe.

Les mobiles finistériens semblent avoir été mieux lotis que d'autres. Arnold Henryot témoigne : « *n'a pas été le spectacle le moins pittoresque du siège que l'arrivée à Paris de la mobile départementale durant la seconde semaine de septembre. C'est à peine si quelques galons de couleur rouge ... distinguaient leurs vêtements de celui des paysans ou des ouvriers. Un képi donné par les départements ou les municipalités complétait leur uniforme... La plupart n'avaient d'autre armement qu'un bâton.* »

Le siège de Paris :

Paris est encerclée par les Allemands dès le 17 septembre 1870.

Henri Dabot, décrit ce qu'est la vie à Paris pendant le siège mené par les Prussiens. Les habitants ne trouvent plus à manger (6 octobre 1870) et les bourgeois renvoient leurs domestiques, faute de pouvoir les nourrir. Celles-ci vendent des crayons sur le boulevard Saint Michel et interpellent les promeneurs : « J'ai faim, je suis prête à tout ». Elles n'ont plus ni toit ni salaire. Le siège durera plus de quatre mois.

Le maire de Lannion craint des troubles et recherche des fonds pour financer la Garde Nationale :

A Lannion, le bruit court que les habitants des campagnes refusent de payer les droits de place et d'entrée des chevaux et bestiaux à la foire Saint Michel qui va durer trois jours. Le maire écrit au commandant de la gendarmerie, le 28 septembre, pour lui demander son aide et faire appel au renfort de gendarmes des autres brigades de l'arrondissement.

Le 20 septembre, le Conseil décide d'emprunter 25 000 francs sur 8 ans pour armer la garde nationale de Lannion. Une réunion conjointe entre les conseillers municipaux et les plus gros contribuables est nécessaire et elle est fixée au 28 septembre ; l'emprunt est voté à l'unanimité.

Les conseillers, dans leurs discussions, ne semblent pas penser que les gardes nationaux mobiles s'apparentent aux soldats de l'an II de la Révolution, recrutés par une « levée en masse » et qu'ils doivent suppléer au pied levé les armées de métier vaincues par l'ennemi.

La taxe destinée à subvenir aux dépenses de l'armement rapportera 46 000 francs. Seront imposés en particulier, Cornélius Hiis du quai aux sables (163 fr), Hernot, rue de Tréguier (209 fr), les Dames de Sainte Anne (482 fr), les Dames du Saint Esprit (31 fr), les Dames de la Retraite (509 fr), de Miniac (276 fr), Pierret banquier (376 fr), la veuve Carcaradec (599 fr)... Les plus gros contribuables sont souvent des veuves ou des religieuses mais seuls les hommes sont invités au Conseil pour participer aux décisions.

Le Lannionnais publie le 23 septembre un communiqué de Ducasse, commerçant lannionnais, qui appelle tous ceux qui ont un fusil de chasse et qui sont disposés à s'habiller et à s'équiper à leurs frais à le rejoindre pour former une compagnie de francs tireurs.

Restés à Lannion, les gardes nationaux mobiles trégorrois n'ont pas reçu d'armes. Le maire écrit le 26 septembre au sous-préfet, lui demandant l'autorisation de délibérer sur les moyens à prendre pour l'acquisition d'une certaine quantité de fusils de l'un des nouveaux systèmes.

Le 28 septembre, le Conseil discute des modalités de l'emprunt pour l'armement de la garde nationale sédentaire.

Le 4 octobre, le maire de Lannion écrit au maire de Morlaix que M. de Troguindy n'a aucune mission de l'administration de la ville et qu'il s'est trompé en exposant que Lannion disposait des fonds nécessaires à l'acquisition de fusils et de munitions. Le conseil municipal a bien voté un emprunt mais celui-ci ne pourra probablement pas se réaliser.

Election contestée des chefs de la garde nationale sédentaire :

Le dimanche 11 septembre avait eu lieu au collège de Lannion et en présence de Denis Le Bellec, conseiller municipal et président de la commission de recensement, l'élection des chefs d'une garde nationale sédentaire de Lannion. Sont nommés à la pluralité des suffrages :

- Capitaine, M. Mauger
- Lieutenant, M. Le Bastard
- Sous-lieutenant, M. Yves-Marie le Bihan.

Trois délégués qui participeront avec les officiers à l'élection du chef de bataillon et du porte drapeau sont élus par acclamation. Puis sont élus à la pluralité des voix :

- Sergent major : M. Keraudren

- Sergent-fourrier : M. Crechriou
- Sergents : MM. Nédélec, Perrien, Quillieux, Le Faou
- Caporaux : MM. Audigou, Derrieux, Lhénoret, Bonniec, Morin, Glaziou, Keraudren, Boudier.

Dès le 15 septembre, une pétition signée par 13 gardes nationaux conteste l'élection du « sieur » Le Bastard qui n'a pas eu la majorité absolue au premier tour de scrutin avec seulement 24 voix sur 80.

Le 8 octobre, le maire écrit à Ducasse au sujet d'un recours contestant la validité de l'élection des officiers de la garde nationale sédentaire. Le même jour, le sous-préfet avait télégraphié au préfet : « *Je reçois de la mairie de Lannion lettre me priant d'aller reconnaître demain les officiers, sous-officiers de la garde nationale sédentaire. Envoyez moi dépêche immédiatement déclarant que réclamations étant écoutées, vous m'autorisez à reconnaître les chefs. La réponse est urgente, gardes nationaux me viennent voir disant que si je n'ai pas l'ordre de vous, refuseront encore demain de reconnaître les chefs élus antérieurement.* »

Le dimanche 23 octobre sous les arbres du Quai planté, à deux heures de l'après-midi, nous dit Le Lannionnais, c'est la reconnaissance des officiers, sous-officiers et caporaux de la Garde Nationale sédentaire de Lannion. Deux discours sont prononcés, l'un par M. Le Taillandier faisant fonction de maire et l'autre par M. Henry, sous-préfet.



Fig 5 : Détail d'un vitrail de la basilique de Guingamp

Fig 6 : Détail d'un vitrail de la chapelle Note-Dame du Guiaudet à Lanrivain
(Photos Michel Urien)

Gambetta organise la résistance contre les Allemands :

Le 10 octobre, un décret du gouvernement de la Défense Nationale supprime le cautionnement auquel tous les journaux étaient assujettis jusqu'à présent. Ceci sera sans influence pour la ligne éditoriale du Lannionnais qui restera toujours d'une grande prudence jusqu'à la fin de la guerre.

Gambetta, ministre omniprésent car à la fois ministre de l'Intérieur et ministre de la Guerre,, tente de reconstruire une armée. Dès le 14 octobre, il publie un décret visant à mobiliser les gardes mobiles de vingt à quarante ans (célibataires et veufs sans enfants) et prévoit de les accueillir dans des camps pour les préparer à rejoindre les nouvelles armées régulières en cours de formation. Suite à ceci, le 29 novembre, le maire de Lannion écrit une lettre au sous-préfet pour compléter la liste des mobilisés afin d'y adjoindre ceux qui sont mariés, âgés de 21 à 30 ans ; on y voit **Pierre Audigou**, 29 ans, boucher.

A Metz, le maréchal Bazaine dépose les armes le 28 octobre alors que son armée a très peu combattu. 150 000 hommes sont faits prisonniers et partent pour l'Allemagne. Le Lannionnais du 12 novembre titre en gros caractères « La trahison de l'homme de Metz ».

Pierre Riou, laboureur né à Ploubezre en 1848, soldat au 4ème régiment de voltigeurs est fait prisonnier à Metz le 28 octobre. **Louis Toussaint Découvant**, habitant Lannion, né en 1850, fils de Jean Louis Découvant et de Julie Berthelot, cheveux noirs, yeux roux, front court, nez long, menton rond, visage ovale, teint coloré, cicatrice au menton, artilleur est lui aussi fait prisonnier le 28 octobre ainsi que **François Amot**, menuisier à Lannion, né en 1849, du 100^{ème} régiment d'infanterie.

Les mobiles finistériens combattent au sud de Paris :

Le 16 octobre, on conduit nos mobiles finistériens à Montrouge sur la ligne de front jusqu'au 5 novembre. Le dimanche, leur aumônier, l'abbé du Marc'hallac'h célèbre une messe basse.

Le capitaine (auteur du livre « Histoire des mobiles du Finistère, déjà cité) raconte : « *les places et les boulevards étaient toujours encombrés de gardes nationaux demandant des canons, ... Parmi ces bataillons il y avait des hommes vraiment patriotiques, beaucoup d'autres étaient des buveurs d'absinthe, préférant le cabaret au service des tranchées* »

Le 18 octobre, on demande aux Finistériens de remplacer les mobiles de l'Aube, décimés par la variole.

Le comte de Kératry nommé commandant en chef des Forces de Bretagne :

Le 14 octobre, le comte de Kératry quitte Paris en ballon avec Aime Jaÿ son chef de cabinet à la préfecture de police. Le 21 octobre ils rencontrent Gambetta à Tours. On peut lire dans *Le Lannionnais* du 29 octobre que le gouvernement de la Défense Nationale (à Tours le 23 octobre) a chargé M. de Kératry du commandement en chef des gardes nationaux mobilisés et corps francs des départements Bretons et de la Loire-inférieure avec la facilité de se fixer vers Laval ou Le Mans. Il est investi de tous pouvoirs pour équiper, nourrir et diriger ces forces qui prendront le nom de Forces de Bretagne et il ne relèvera que du ministère de la Guerre. Il est nommé général de division et on lui associe M. Carré-Kérisouët, ancien député et nommé, lui, général de brigade et commissaire général des forces de Bretagne. C'est le commencement des mésaventures de l'Armée de Bretagne. Aimé Jaÿ raconte : « *Ne voulant pas perdre un seul instant, le général arrive en Bretagne le 25 octobre, il visite successivement Rennes, Saint-Brieuc, Quimper, Brest, Nantes, Lorient, Saint-Nazaire et Redon, donnant partout des instructions, encourageant les bonnes volontés et préparant la mobilisation des gardes nationales. Partout il rencontre du zèle ; partout, excepté dans les Côtes-du-Nord, il trouve quelque chose de prêt* ».

Difficultés du général Kératry pour encadrer et équiper son armée :

Le premier souci du général Kératry est de recruter des officiers, en particulier pour constituer un état-major. Le comte de Kératry est devenu le général Kératry. L'Armée bretonne manque cruellement de cadres et Gambetta rappelle le général Kératry à l'ordre : « *Il est convenu que vous ne devez rien prendre dans l'armée régulière. Je suis donc obligé de vous refuser M. le capitaine Fouineau, ...* ».

Il fallait donc former 60 000 hommes avec des officiers recrutés parmi les mobilisés. Kératry écrit à nouveau à Gambetta : « *Pas un général de brigade pour me seconder ! Est-ce un avocat ou un négociant qui peut comprendre ou faire exécuter des ordres militaires sur une aussi grande échelle ?* ». Puis dans une autre lettre, « *L'intendant du Mans, prétextant des ordres donnés, dit-il, me refuse ce qui est absolument nécessaire pour le couchage de mes hommes* ».

Rôle des mobiles bretons à Paris le 31 octobre 1870 :

A Paris, des groupes défilent le 31 octobre aux cris de « Vive la Commune ». Arnold Henryot nous raconte comment les mobiles bretons ont sauvé le gouvernement : « *Le 31 octobre à midi, des groupes commencent à stationner sur la place de l'Hôtel de ville ... Des cris « pas d'armistice ! la commune ! La levée en masse ! » s'élevaient de toute part. Quelques coups de pistolets ou de fusils retentissent et viennent briser les vitres du premier étage. L'Hôtel de ville est envahi. Dans la soirée, les événements changent de face et Auguste Blanqui, un député qui reproche à Trochu de ne pas vouloir armer le peuple, se fait un devoir de constituer un gouvernement. Les membres du gouvernement en place sont déclarés en état d'arrestation et gardés à vue. Cependant, vers cinq heures du soir, le ministre des finances parvient à s'échapper. Quelques compagnies de mobiles du Finistère pénètrent alors dans l'Hôtel de ville. Trochu et les autres membres du gouvernement sont délivrés.* »

En novembre, la ville de Lannion doit encore emprunter :

Le 2 novembre, le Conseil municipal discute d'une somme de 32 282 francs nécessaires pour l'équipement et l'armement des gardes nationaux mobilisés mais ce point est très discuté car le Département ne pourrait-il pas apporter son soutien ? Quelques jours plus tard, le Conseil présidé par Le Taillandier, adjoint au maire, décide quand même de voter un emprunt de 22 000 francs pour acquitter les dettes de la ville. Le 11 novembre, le Conseil décide la nomination d'une Commission appelée à statuer sur les demandes de secours à accorder aux familles dont les chefs sont appelés au service. Une réunion conjointe du Conseil avec les plus imposés a donc lieu dès le 21 novembre. Hiis et Ducasse y participent. Les plus imposés ne s'étant pas présentés en nombre suffisant, une nouvelle séance est fixée au 21 novembre, puis au 5 décembre. Un autre emprunt de 10 200 francs est ratifié par la même occasion pour donner du travail aux ouvriers. L'emprunt de 22 000 francs est discuté à nouveau avec les plus imposés, le 28 décembre mais seulement trois d'entre eux viennent (Soisbault, Briand et Hiis).

Les mobiles lannionnais partent vers Conlie :

Viet-Dubourg, préfet des Côtes-du-Nord reçoit le 3 novembre (publié dans Le Lannionnais du 31 décembre) l'ordre d'envoyer immédiatement les mobilisés vers Conlie, dans la Sarthe, non loin du Mans, où se trouve le camp installé par le général Kératry. L'objectif est de former avec les troupes mobilisées des cinq départements bretons, un corps d'armée, destiné, quand il sera arrivé à un état de préparation complète à marcher sur Paris pour ouvrir la route et en permettre le ravitaillement.

Dès le lendemain, les bataillons de Saint-Brieuc et de Guingamp partent équipés et armés ; ceux de Lannion et Loudéac (1100 hommes) partent plus tard sans être complètement équipés ou habillés, en pensant qu'ils le seront à Rennes. Les mobiles finistériens étaient quant à eux déjà à Paris depuis le 10 septembre.

On croit les mobiles partis mais parfois ils reviennent. Le 12 novembre, le sous-préfet de Lannion télégraphie au préfet qu'au moment de partir pour Saint Brieuc, le capitaine du 3^{ème} bataillon vient de lui annoncer qu'il rentre à Lannion puisqu'il est sans ordre. Et le sous-préfet demande : « *Que dois-je faire du bataillon ?* ».

Le préfet écrit le 1^{er} décembre que les 750 hommes du 2^{ème} bataillon des mobilisés de Lannion ont reçu l'ordre de se diriger vers Conlie et que 922 hommes du 5^{ème} bataillon de Saint Brieuc partiront le 4 décembre pour le même camp.

Le préfet écrit le 2 décembre au général Le Bouëdec à Conlie pour lui annoncer l'arrivée le même jour à 6 h du soir du 2^{ème} bataillon des mobilisés de Lannion composé de 750 hommes. Les 920 hommes de la légion de Saint Brieuc arriveront le dimanche suivant.

Le 3^{ème} bataillon de Lannion doit partir quant à lui de Plouaret à 11h45 dans la nuit du 11 au 12 décembre pour arriver à Rennes à 7h15 du matin et prendre des objets de campement. Le préfet demande au sous-préfet par la même lettre de concentrer le 4^{ème} bataillon. Le sous-préfet télégraphie au préfet le 9 décembre que les hommes des deux derniers bataillons sont équipés et prêts à partir. Il ont tous pantalon, vareuse, képi, ceinturon, cartouchière, musette, chemise et mouchoir. Le 3^{ème} bataillon doit se concentrer le lendemain 10 décembre à Lannion ; les 675 hommes prendront le train à Plouaret à 6h du soir.

Le bataillon de Lannion installé à Conlie est appelé 2^{ème} bataillon de la 2^{ème} légion et compte 6 compagnies, 35 officiers et 1122 soldats.

Situation catastrophique de l'Armée de Bretagne :

Le 20 novembre, le général Kératry télégraphie au général Carré-Kérisouët, à Tours : « *Le 29 novembre, il y aura 35 000 hommes. Il y en a 22 000 présents. J'ai 9 184 fusils à percussion antiques, tous mauvais. Le Comité d'armement m'a envoyé 5 000 spencers et 2 000 remingtons. Je n'ai rien d'autre. C'est avec cela qu'on veut faire la guerre. Ce serait risible si ce n'était lugubre, quand on arme de fusils perfectionnés tous les aventuriers qui se présentent à Tours au cri de -Vive la République ! - Et les Allemands s'avancent sur nous !* ». Léon Gambetta promet en retour de nouveaux fusils mais ceux-ci ne seront pas livrés. Le 23 novembre, au moment de se mettre en route, l'armée de Bretagne reçoit 1 700 chassepots, découverts à Laval où ils étaient inutilisés, mais sans les nécessaires d'armes pourtant indispensables pour faire la guerre.

Des fusils ne suffisent pas car il faut aussi des munitions et Kératry en demande. Léon Gambetta intervient alors auprès du directeur de l'artillerie à Rennes : « *Je vous donne l'ordre formel de ne rien délivrer à M. de Kératry ou à ses lieutenants, sans une autorisation explicite de ma part ou de mon délégué à Tours. Suspendez donc d'urgence toutes livraisons, cartouches, batteries, mitrailleuses et autre matériel* ». Par chance, cinquante mille cartouches sont découvertes en gare du Mans et les Bretons s'en approprient. On voit ici l'inquiétude du chef d'armée qui se soucie de la situation politique troublée, malgré l'urgence militaire, et l'attentisme du Gouvernement de la Défense Nationale qui se méfie des soldats bretons (des quasi-chouans ?, voir l'annexe 1).

Les autres armées sont dans le même état d'impréparation :

En novembre, les Prussiens progressent ; le général d'Aurelle de Paladines, commandant de l'Armée de la Loire, voudrait les bloquer à Orléans. Trochu exige une offensive vers Paris mais le général trouve la tentative « insensée » car les soldats sont mal équipés, couchent dehors sous la pluie et le gel et les officiers craignent des actes d'indiscipline.

Jugé peu combatif, il est aussitôt remplacé par le général Chanzy à la tête de l'Armée de la Loire. L'Armée de la Loire devient ainsi l'Armée de Chanzy.

Départ de troupes de Conlie vers Le Mans (24 novembre) :

Le 21 novembre, le général Kératry reçoit un message du ministère pour lui demander de se concerter avec le général Jaurès pour couvrir Alençon. Mais il ne connaît pas Jaurès. Celui-ci est un officier de marine qui commande au Mans. Gambetta est lui-même au Mans où il rencontre Kératry. Il s'avère que le mouvement combiné avec Jaurès est impossible car les Prussiens occupent la gare où les wagons devaient être déchargés. Il s'avère aussi qu'il est impossible de faire partir en deux heures 15 000 hommes à qui il faut distribuer vivres, fusils et cartouches.

Finalement, Kératry réunit les responsables du camp et décide avec eux de ce que sera la composition de la première division de marche de 12 000 hommes qui sera dirigée par le général Trinité. Dans cette division, une deuxième brigade est dirigée par le colonel Riffaut et est équipée de fusils remingtons. Dans cette brigade, le premier bataillon de Lannion est fort de 703 hommes. Un escadron de gendarmes armés seulement de leurs sabres accompagne la division.

Quand Kératry réclame des trains, Gambetta lui répond qu'il aurait fallu partir plus tôt mais que les trains doivent être maintenant être utilisés par Jaurès dont les troupes doivent être mises

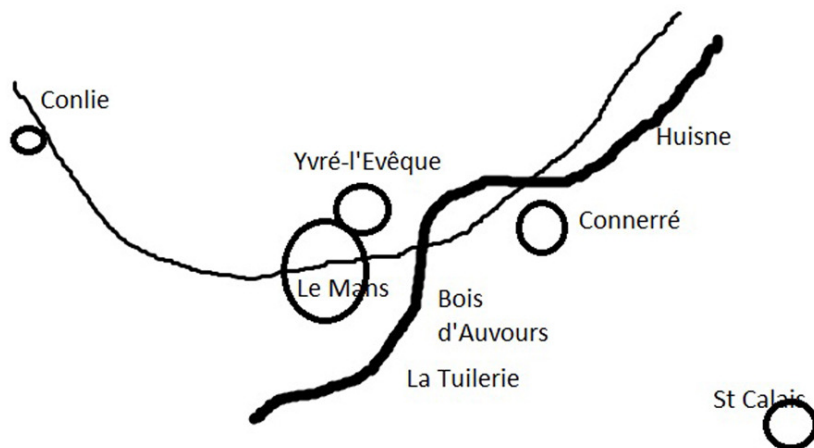


Fig 7 : Lieux de la défaite du Mans en janvier 1871

en lieu sûr à tout prix. Le 24 novembre à 2 heures du matin, le général est avisé que des wagons sont à sa disposition. L'opération d'embarquement dure quatorze heures pour 18 trains de troupes contenant 16 000 hommes et trois trains de matériel. Le personnel et le matériel sont débarqués au Mans puis rejoignent à pied Yvré-l'Évêque, à 6 km de la gare, sur les bords de l'Huisne.

Aimé Jaÿ commente : « *Nous étions armés de la veille, tous avec des fusils à tir rapide il est vrai, mais dont nos hommes ne connaissaient pas le maniement ni même ne savaient le charger* ». Dans le train qui se dirige vers Le Mans, Aimé Jaÿ passe de wagon en wagon pour expliquer aux soldats le maniement de ces armes. Ils ont reçu différentes sortes de cartouches qu'ils sont incapables de reconnaître entre elles.

Démission du général Kératry (27 novembre) :

Arrivé au Mans, Kératry trouve un bataillon de fusillers marins, sans ordre de marche et sans savoir à quel corps ils appartiennent. Kératry les prend avec lui, ce qui déclenchera des protestations vives du général Jaurès. Gambetta, Jaurès et Kératry se rencontrent au Mans mais la réunion se passe mal et on se souviendra que Gambetta a déclaré que « *Des fusils à piston doivent suffire à des mobilisés* ». Kératry exige des ordres écrits. La journée du 25 novembre est utilisée à l'installation des troupes et à des exercices de tir.

Le général Kératry reçoit le 27 novembre une lettre qui lui demande de se mettre aux ordres du général Jaurès, qui n'est d'ailleurs que capitaine de vaisseau, c'est à dire colonel. Il répond aussitôt qu'il donne sa démission, donne le commandement du camp de Conlie au général Le Bouëdec et celui d'Yvré-l'Évêque au général Gougéard. Aimé Jaÿ commente : « *Le ministère de la guerre triomphait : l'armée de Bretagne n 'existait plus* ».

Regrettant peut être d'avoir remis sa démission un peu trop rapidement, il rédige et fait imprimer une proclamation à l'intention des cadres de l'Armée de Bretagne.

Bataille de l'Haÿ au sud de Paris (29 novembre 1870) :

De leur côté, les troupes situées à Paris, font des sorties fin novembre et début décembre, aux ordres du général Ducrot. C'est une suite d'échecs où 4 000 hommes sont perdus à Champigny. L'aventure se termine à Buzenval le 19 janvier. De nombreux « moblots » du Finistère sont engagés dans ces interventions.

Louis-Marguerite Laouennan, né à Lannion le 14 novembre 1846, soldat au 10^{ème} de ligne, reçoit à L'Haÿ, le 20 novembre, un coup de feu qui lui provoque une fracture du poignet droit.

Le chef de bataillon **de Reals**, commandant le 4^{ème} bataillon du Finistère est légèrement blessé à l'Haÿ le mardi 29 novembre.

Il y avait tellement de Bretons à la bataille de L'Haÿ que le morlaisien Vincent Coat publie dès 1871 une chanson « sur feuille volante » dédiée à cette bataille.

C'est la Stourm L'Haï (Combat entre Prussiens et Bretons pendant le siège, près de Paris).

Dukro eun d'hoa lavared, enn devechou
araok,
A barz eun neubeud deiou avezo eur goel grog

Mobiled kaer Montroulez, Lanveur ha
Plouignau
Ha iaz deuz ann drenchaden gant rhe
Landivisiau.
Ha kerkenn ma ouien bet hed er meaz ann
drenchadenn
Ann houarn ha dremene goasoc'h woas dreïst ho
fenn.

*Ducrot avait dit les jours avant
Dans quelques jours il y aura un dur
engagement ...*

*Les mobiles de Morlaix, Lanmeur et
Plouigneau
Sortirent des tranchées avec ceux de
Landivisiau
Et dès qu'ils furent hors des tranchées
L'acier passa encore pire au dessus de leurs
têtes*

Pendant ce temps, l'armée de la Loire subit une nouvelle défaite le 28 novembre à **Beaune la Rolande**, au sud de Fontainebleau, dans le Loiret. **Guillaume Jean Person**, né à Tonquédec, né le 7 janvier 1836 y est blessé d'une plaie pénétrante au coude gauche, suite à un coup de feu.

Les Allemands continueront à lancer des obus sur Paris jusqu'à l'armistice du 28 janvier 1871.

Un hiver particulièrement rigoureux :

Quant au froid, il a sévi plus que jamais durant tout l'hiver de 1870. Leconte de Lisle écrit en 1871, « *Paris, c'est la cent deuxième nuit du siège, Une des nuits du grand Hiver. Des murs à l'horizon l'écume de la neige S'élève et roule comme une mer* ». A Paris justement Henry Dabot, déjà cité, raconte dans ses griffonnages à la date du 15 janvier, « *Le matin du 15, il avait fait un horrible froid, la pluie tomba ensuite ; le froid sévit à nouveau si bien qu'un verglas très dangereux couvrit les rues* ». La Seine charrie des glaçons et les Parisiens qui n'ont plus de quoi se chauffer brûlent leurs meubles. Ils n'ont rien à manger non plus à cause du blocus allemand et ceux des quartiers sud reçoivent des pluies d'obus. Des combattants engagés dans le Jura ont des membres gelés qui doivent être amputés et certains meurent de froid. Le 4 décembre, la terre est couverte de neige.

Aimé Jaÿ témoigne sur les conditions difficiles de la guerre. « *Les nuits sont horriblement froides et il faut la robuste santé du paysan breton pour résister à de semblables souffrances. Impossible de se figurer les tortures occasionnées par des nuits passées sous la tente, sans paille souvent, après des marches de 28, 30 et 32 km...* ». Au matin, les vêtements glacés pendant la nuit faisaient corps avec la terre glacée.

Pendant ce temps, l'armée régulière continue à se battre mais perd des positions. **Jean Marie Stéphane**, de Brélévenez, laboureur né en 1850 (cheveux châtain, yeux gris, front bombé, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint clair) est fait prisonnier le 6 décembre et le restera jusqu'au 30 juin 1871.

Le 7 décembre, Gambetta (appelé « le dictateur » par certains contemporains) signe la nomination du général Marivault à Conlie et décide le transfert du gouvernement de Tours à Bordeaux.

Une souscription pour une mitrailleuse :

Le Lannionnais du 10 décembre publie le résultat d'une souscription pour l'achat d'une mitrailleuse et pour soutenir les Français prisonniers de guerre. Seulement 978 fr ont été récoltés. Pierre, chef de bataillon donne 50 francs, Pierre Audigou donne 5 francs, Ducasse 10 francs, Mauger père 20 fr, Charles du Cleuziou 10 fr, Le Taillandier 25 fr, Henry sous-préfet 25 fr, Jules Mauger 5 fr, ainsi qu'Henry Mauger et Troguindy 10 fr.

Derniers départs du camp de Conlie :

Le 11 décembre, la neige a cessé à Conlie, c'est le dégel et il pleut des torrents d'eau. Le camp est envahi de boue et les soldats crient « *A la maison !* » ; ou plutôt en breton, « *D'ar guerr !* » qui était compris comme « *à la guerre* » par les non-bretonnants. Marivault parcourt le camp de Conlie à cheval pour comprendre ce qui se passe « *Ce que je voyais, c'était leur misère, c'était cette boue épouvantable qui les dévorait* ». C'est à cette époque que Conlie est surnommé « Kerfank », c'est à dire « ville de boue ». Une partie des mobiles quitte alors Conlie pour Rennes où leur arrivée crée la consternation. Le journal *L'avenir de Rennes*, cité par Camille Le Mercier d'Erm écrit « *La vue de ces hommes est navrante. Des vêtements en lambeaux, pleins de boue, des visages pâles, fatigués, maladifs, ...* ». Le 20 décembre, 12 bataillons des Côtes-du-Nord sont encore à Conlie mais peuvent quitter le camp le 26 décembre. La brigade d'Ille-et-Vilaine compte 15 bataillons aux ordres du général de Lalande et se dirige vers le front au Mans.

Le bruit court en décembre 1870 que les Lannionnais se conduisent mal. Le sous-préfet blanchit l'honneur militaire des mobilisés de Lannion dans Le Lannionnais du 31 décembre : « Des bruits attentatoires à l'honneur militaire du 12^{ème} bataillon des mobilisés de Lannion s'étant répandus en ville, M. le sous-préfet a télégraphié au général Marivault ; voici sa réponse : « *Je sors de chez Chanzy ; il n'est point vrai qu'il y ait aucun rapport défavorable sur le bataillon de Lannion. Les Bretons ont partout fait leur devoir dans cette guerre et les Lannionnais se montrent au camp comme à l'armée, dignes de leur pays* ».

Le maire de Lannion a démissionné en septembre mais cela n'a pas été annoncé :

Le 28 décembre, le Conseil municipal de Lannion se réunit sous la présidence de Le Taillandier qui lit une lettre d'Emile Depasse du mois de septembre annonçant qu'il quitte le Conseil et indiquant les motifs de sa démission. Cette lettre est destinée au préfet des Côtes-du-Nord : « *Vous m'avez fait l'honneur de me communiquer une décision du gouvernement déclarant que les maires et les conseils municipaux allaient être provisoirement suspendus et remplacés dans toutes les communes par une commission exécutive, chargée de remplir les fonctions municipales et de diriger les prochaines élections municipales. Cette mesure me paraissant déplorable au point de vue de la défense nationale et attentatoire aux libertés communales que j'ai défendues toute ma vie, je viens, monsieur donner ma démission* ».

Le Conseil discute ensuite au cours de cette réunion d'un système de défense commun à la Bretagne et aux Pays de la Loire. Le Conseil est d'avis que le commandement doit être confié par le gouvernement siégeant à Bordeaux à un général de l'armée dont les compétences militaires et politiques lui inspirent une confiance absolue.

Le 3 janvier 1871, Emile Le Taillandier, faisant fonction de maire, annonce au Conseil que le docteur Toussaint est nommé adjoint au maire par décision des autorités supérieures. Il est établie une liste de logements pouvant accueillir les gardes nationaux de l'arrondissement. Le 24 janvier, l'armée de la Loire réquisitionne douze voitures attelées avec leurs conducteurs. F. Pierre, commandant de la garde nationale à Lannion rappelle dans Le Lannionnais les dates et heures d'exercices obligatoires.

Batailles du Mans et désastre :

Les Allemands entourent Paris et les Français forment deux armées pour briser le blocus.

D'un côté, l'armée de la Loire ou armée de Chanzy et de l'autre l'armée de l'Est ou armée de Bourbaky. Les conditions climatiques sont détestables et le froid est intense. Les armées sont transportées par les chemins de fer. Les renforts pour Bourbaky (43 000 hommes et 1 500 chevaux) mettent quatre jours pour arriver et le matériel d'accompagnement met 9 jours. Pierre Miquel précise que certains soldats passent 12 h dans les chemins de fer et que des chevaux meurent de froid dans les wagons. L'armée de l'Est attaque du 9 au 17 janvier et se fait écraser. Pendant ce temps, l'armée de la Loire (armée de Chanzy) est battue près du Mans après sept jours de combats dans la neige. La responsabilité de cette défaite sera attribuée aux moblots bretons du camp de Conlie mais nous allons voir que cette accusation est mal fondée.

Nicolas Félix Le Bail, 47 ans, fils de François marie Le Bail et de Marie Yvonne Le Bris, né à Trébeurden, soldat au 70^{ème} de ligne est mort le 7 janvier 1871 dans l'ambulance de Neuville-sur-Sarthe (au nord du Mans) ;

Courage des mobiles Bretons à Auvours :

Camille Le Mercier d'Erm raconte que le 11 janvier, les Allemands reprennent l'offensive et que l'armée panique à Auvours : artillerie, infanterie mélangées quittaient en désordre le plateau, descendaient les pentes glissantes couvertes de neige et se présentaient en masse pour traverser l'Huisne. Le général Gougéard entreprend alors de reprendre le plateau avec les mobiles bretons. Il gravit la colline puis poursuit à découvert sous une fusillade meurtrière. « *Les Prussiens nous attendaient de pied ferme, protégés par des haies. Vingt pas à peine nous séparaient d'eux et pas un coup de fusil n'avait été tiré. Leur première décharge fut terrible ; les premiers rangs furent anéantis, mais l'élan était donné, ...* » Ce fut alors une mêlée farouche, à l'arme blanche. « *Cependant, Chanzy, débordé sur tout le front, n'avait aucune chance de se maintenir, le lendemain, sur la position reconquise par tant de sang breton* ».

François Pierre Marie Marc Meheux, garde mobile des Côtes-du-Nord se trouve blessé d'un coup de feu le 11 janvier.

Déroute à La Tuilerie (12 janvier) :

Le 11 janvier, la neige tombe abondamment et il fait froid. La brigade Lalande est positionnée à la Tuilerie en avant du Mans. Il y a là six bataillons d'Ille-et-Vilaine (Redon, Saint-Malo et Rennes). On distribue aux mobiles des fusils mal entretenus et qui se chargent par la bouche. Les cartouches ne sont distribuées qu'au dernier moment, par peur d'une révolte ! Aucun ravitaillement n'est arrivé depuis deux jours. Lalande déclare au commandement : « *Ces hommes n'ont jamais tiré un coup de fusil. Si nous sommes attaqués, ils partiront à la débandade...* ». Les troupes prussiennes avancent de nuit en provoquant une panique chez les soldats de ligne qui refluent bientôt suivis par les mobiles aux cartouches mouillées. Le général Chanzy attribua à tort cette défaite aux seuls mobiles.

On lit dans Le Lannionnais du 21 janvier un communiqué publié par le journal *L'indépendance bretonne* qui rend M. de Keratry responsable de l'échec : « *Une dépêche officielle a attribué aux mobilisés de Bretagne la responsabilité de l'insuccès de nos armées sous Le Mans. Il est certain que les mobilisés ont failli à la Tuilerie le 11 janvier mais si cette position était la clef de la bataille, comment en avait-on confié la garde à des hommes inexpérimentés, car le Camp de Conlie a été un singulier camp d'instruction ? En outre, on ne pouvait pas ignorer que les promesses de M. de Keratry, relativement à l'armement, n'avaient pas été tenues...* ». Devant toutes ces défaites, on commence à chercher des responsables.

Emmanuel Lemasson, laboureur de Brélévenez né en 1850 (1,64m, yeux bleus, cheveux châtain, front bombé, nez moyen, bouche grande, menton affirmé, visage ovale, teint pâle) du 13^{ème} bataillon de chasseurs à pied est fait prisonnier le 12 janvier et ne sera libéré que le 13 mars.

Des précisions sont apportées dans le *Phare de la Loire*. « *Les mobilisés bretons (Finistère et Morbihan pour la plupart), sous le commandement du général Lalande, n'étaient armés que de fusils à percussion- à moins que ces jours derniers, d'autres armes leur eussent été données- Ces hommes, le 5 novembre dernier étaient encore dans leurs foyers et bon nombre de leurs officiers manquaient d'expérience* ». Après une journée de combats, ce fut la déroute et les autres positions de l'armée s'écroulaient comme un jeu de cartes.

Le matin du 12 janvier, toutes les positions françaises sont perdues. Le général Chanzy écrit : « *La panique des mobilisés de Bretagne a été le signal de la débandade sur toute la rive gauche de l'Huisne* ».

Une retraite « infernale » :

Le 12 janvier, toute l'armée abandonne Le Mans et se dirige vers Laval, dans le brouillard, sur des routes couvertes de neige. Camille Le Mercier d'Erm raconte que les troupes de Chanzy étaient réduites de plus de moitié par les pertes, les maladies et les désertions. A Conlie, une compagnie fut positionnée sur la route pour endiguer les fuyards mais ils ne purent que regarder passer une déferlante de milliers d'hommes dans le plus grand désordre. Le 12 janvier au soir, la brigade Lalande s'arrête au bourg de Conlie. Des caisses de nourriture et de vêtements sont disposées sur le quai de la gare car le camp doit être évacué. C'est une aubaine pour les soldats de l'armée régulière, affamés et en déroute.

La retraite de l'armée de Chanzy prend de plus en plus l'allure d'une déroute. Le docteur Gestin précise : « *Il a fallu mettre des gendarmes aux ouvertures de tous les chemins latéraux pour empêcher les hommes de prendre la tangente ; il fallut aussi leur faire évacuer les maisons et les auberges des villages traversés* ».

Les Allemands à Conlie (14 janvier) :

Les Allemands prennent possession du camp de Conlie le 14 janvier et y trouvent des malades intransportables et une trentaine de varioleux avec leurs infirmiers, mais aussi 3 millions de paquets de cartouches, probablement inutilisables et aussi 140 barriques d'alcool et 180 barils de porc salé. Puis ils détruisent le camp.

Un communiqué du Ministère de l'Intérieur du 17 janvier indique que la retraite de l'armée de Chanzy se continue dans d'assez bonnes conditions malgré le très mauvais temps.

La situation de nos mobiles bretons est maintenant publiée dans Le Lannionnais. Le numéro du 21 janvier indique que les mobilisés des Côtes-du-Nord se trouvent à Vitré, Fougères, La Guerche et Argentré. Ils viennent de recevoir de nouveaux fusils et comme ils ont fait l'exercice pendant quelque temps, ils rejoindront probablement l'armée de Chanzy (Armée de la Loire). La batterie d'artillerie des mobiles des Côtes-du-Nord commandée par le **capitaine Charner** s'est vaillamment comportée du côté d'Alençon mais elle déplore plusieurs blessés. Le **capitaine Grouazel**, mobile de Plou-balay s'est aussi fait remarquer pour son courage, se battant toute la journée comme un lion jusqu'à ce qu'il soit mortellement atteint au ventre par un éclat d'obus.

La plaie du chômage à Lannion :

Fuyant le chômage qui sévit à Lannion, certains habitants s'engagent dans l'armée de terre ou la marine. Le matelot **Le Dû** a quitté femme et enfants pour s'embarquer sur une corvette à vapeur et les laisse sans ressources. Ce fait est signalé le 3 janvier au commissaire aux armements de Brest.

Le 20 janvier, Emile Le Taillandier, écrit une supplique au préfet car celui-ci n'a pas donné son accord au sujet de l'emprunt destiné à donner du travail aux ouvriers pour la construction du quai Sainte Anne. Depuis octobre, tous les ouvriers qui ne trouvaient pas d'ouvrage ailleurs ont pu réaliser des travaux pour la ville mais celle-ci n'a plus de ressources et ne pourra pas continuer à financer des chantiers. C'est le sort de 100 ouvriers qui est en jeu et ils furent jusqu'à 150 en novembre 1870. On dirait, avec notre vocabulaire du XXI^e siècle que Lannion subit une très grave crise économique. Il y a les emprunts qu'il faut rembourser, pour la construction de l'Hôtel de ville, pour les dépenses de l'épidémie de 1867 et pour le financement de la guerre de 1870. « *Le chômage est complet pour les principales industries de la ville, notamment celles du bâtiment et de la chapellerie. Dans quelques jours, 80 à 100 familles d'ouvriers honnêtes et laborieux, mais sans autres ressources que leur travail et qui se contentent d'un salaire d'un franc que leur accorde la ville, seront exposés à la misère la plus affreuse*. ». Les salariés de 1870 peuvent être licenciés à tout moment et sans indemnité.

Limogeage du général Marivault (21 janvier) :

Le 20 janvier, Marivault reçoit l'ordre d'expédier 12 bataillons vers le nouveau front. Il écrit : « *Je répète qu'aucun n'est propre à paraître en campagne ...* ». Le lieutenant-colonel Hénault précise que le premier bataillon rentré du Mans est en état de délabrement complet, armé de mauvais fusils dont la moitié au moins ne peuvent servir ; ... le mettre en ligne, c'est le livrer à la débandade, à la déroute la plus complète. Quant au 3^{ème} bataillon, armé le 20 janvier, neuf dixièmes des hommes ne savent pas charger un fusil.

Marivault écrit le 21 janvier au Délégué à la Guerre à Bordeaux qu'aucun des bataillons de mobiles Bretons n'est capable d'aucun service de campagne et que leurs armes sont pires que nulles, non par leur modèle mais par leur qualité et celle des munitions. Et qu'il n'y a ni souliers ni équipements. A la suite de cette lettre, Marivault est immédiatement révoqué.

Emeute du 22 janvier à Paris :

Le 19 janvier, une sortie des Parisiens est ordonnée sur Buzenval et Montretout. C'est encore un échec contre les Allemands.

Notre capitaine des mobiles finistériens, déjà cité, poursuit : « *Après cette fin désastreuse de notre armée, les bataillons indisciplinés de Belleville et de La Villette, ceux qui n'avaient jamais voulu rester vingt-quatre heures dans les tranchées, prirent les armes pour recommencer la comédie dramatique du 30 octobre. Ils tirèrent sur l'Hôtel de Ville, les ministères et mirent Paris en pleine révolte. Les mobiles de Châteaulin firent leur devoir ; mais la crainte qu'ils ne fussent pas de force suffisante pour arrêter l'émeute, on nous donna l'ordre de quitter précipitamment nos postes de Villejuif.* » Quatre compagnies de mobiles Bretons rentrent donc dans Paris le soir du 23 janvier pour protéger le pouvoir en place.

A Paris, l'émeute du 22 janvier 1871 est relatée par Alfred d'Aunay dans Le Figaro du lundi 23 janvier : « ... deux ou trois cents émeutiers, vêtus pour la plupart du costume de la garde nationale arrivèrent sur la place par la rue de Rivoli. En débouchant, ils mettent des cartouches dans leurs fusils et se déploient en tirailleurs. En approchant de l'Hôtel de ville ils épaulent leurs fusils. Une porte s'ouvre, dix gardes mobiles sortent et épaulent leurs fusils, une panique s'ensuit et les deux cents émeutiers armés s'enfuient comme les curieux ». Cependant ils reviennent aux cris de « Vive la Commune ! » et « A bas les Bretons ! ». Tout d'un coup, à trois heures moins un quart un groupe de cent cinquante hommes arrive par la rue du Temple et crient « A bas Trochu, vive la Commune ! ». Trois officiers sortent de l'Hôtel de ville pour parlementer avec eux. L'un d'eux s'écroule touché par un coup de feu tiré du rang de l'émeute. Alors les fenêtres de tous les étages de l'Hôtel de ville s'ouvrent. Les mobiles paraissent et couchent en joue les émeutiers qui s'enfuient. Les plus braves tirent sur les fenêtres. Pas une femme – et elles étaient nombreuses – n'a été atteinte.

Louise Michel était présente et donne une autre version de ces événements.

« *Le 22 janvier, on était devant l'Hôtel de Ville, ... Voulant laisser à la manifestation ce caractère pacifique... , ceux qui étaient armés s'éloignèrent. Quand il ne resta plus que la multitude désarmée, un petit bruit de grêle tomba des fenêtres où l'on voyait les faces pâles des Bretons, sur la place où se faisaient des trouées.*

Oui , c'est vous, sauvages d'Armor, sauvages aux blonds cheveux qui avez fait cela ; mais vous du moins, vous êtes des fanatiques et non des vendus.

Vous nous tuez ! Mais vous croyez devoir le faire et nous vous aurons un jour pour la liberté...

Aucun coup de fusil ne fut tiré du côté du peuple avant la décharge des Bretons. Mais alors ceux qui s'étaient rangés autour du square de la Tour-Saint Jacques s'indignèrent, les balles pleuvaient toujours, on commença à construire une barricade...

Au milieu de la place, perdue dans ma pensée, je regardais les fenêtres maudites, songeant : vous serez à nous, bandits...

Près de moi, une autre femme de ma taille, vêtue de noir aussi et qui me ressemblait, tomba frappée d'une balle. »

Jean Louis Morvan, né à Lannion, était garde mobile des Côtes-du-Nord, 3^{ème} bataillon, 18^{ème} compagnie, il est mort à 22 ans le 23 janvier 1871 à 9h dans l'ambulance St Hyacinthe n°8 à la mairie du 1^{er} arrondissement. Sa mort est-elle liée aux événements du 22 janvier ? Faisait-il partie des troupes qui sont venues dégager les barricades implantées en bordure de la rue de Rivoli ? Est-il mort de la variole ? Aurait-il reçu un projectile lancé par les Allemands ? On ne le sait pas.

L'armistice franco-allemand du 28 janvier 1870 met fin aux combats.

Après l'armistice, les soldats meurent encore de maladies. **Frédéric Jean Nicolas**, né le 6 décembre 1845 à Lannion, fils de père et mère inconnus, soldat au 11^{ème} régiment de ligne (1^{er} bataillon) dans l'Armée de Paris, est mort le 15 février 1871 de pneumonie dans l'ambulance de la rue Manceau.

Des Bretons en Suisse :

Le 1^{er} février, le général Clinchant se réfugie en Suisse avec 70 000 hommes et leur artillerie. Parmi eux, des francs-tireurs de la légion bretonne qui, accueillis en Suisse et ainsi protégés des troupes allemandes qui les poursuivaient, ont refusé énergiquement de déposer les armes. Deux compagnies prennent position le 4 février dans la montagne pour tirer quelques coups de feu contre les Allemands et au péril de la neutralité suisse. Après une amicale pression des Suisses, ils finissent par se rendre.

Le Lannionnais du 4 mars publie la liste des soldats internés en Suisse. Parmi eux, **Yves Alain** de Lannion et **Jean Diouris**, de Louargat, franc tireurs de la Légion Bretonne. (Le Lannionnais du 3 mars). **Yves Saliou**, de Rospez, né en 1850 est lui aussi interné en Suisse de février au 16 mars 1871 (cheveux châtain, nez moyen, menton rond, visage ovale, cicatrice au front).

Un nouvel emprunt prévu pour les Lannionnais :

Une nouvelle réunion conjointe des conseillers et des Lannionnais les plus imposés se tient le 28 février au sujet d'un emprunt de 10 200 francs destiné à donner du travail aux ouvriers. La réunion est reportée car seulement cinq Lannionnais ont répondu à la convocation (Ducasse, Connan, Rousel, Tréal et Cozic).

Yves Piriou, né en septembre 1832, fils de Guillaume Piriou et de Marie Chevanton, soldat francs tireurs de Paris, 8^{ème} compagnie est trouvé mort sur une route à Nogent-le-Rotrou, le 16 mars 1871. Que faisait-il sur cette route alors que la guerre est finie ? Le certificat de décès ne l'indique pas.

Nicolas L'Hévéder, de Perros, né le 9 septembre 1847, fils de Pierre Jean L'Hévéder et de Françoise Quimper du 86^{ème} régiment d'infanterie (cheveux noirs, yeux roux, front bombé, bouche grande, menton rond, visage ovale, teint brun), est « présumé décédé à Paris en 1871 ».

Le 28 mars, les plus imposés de Lannion sont à nouveau convoqués, cette fois pour régulariser l'emprunt de 10 200 francs mais seul Ducasse vient à la réunion.

Le retour des prisonniers :

Les prisonniers retenus en Belgique reviennent en France ; très bien vêtus, ils ne portent plus de sabots comme à leur arrivée mais de bons souliers et des bas. Les Belges leur distribuent des cigares et de la bière au moment du départ.

De nombreux prisonniers ne peuvent rentrer d'Allemagne qu'en mai ou juin 1871.

Tous les prisonniers cependant ne reviennent pas. Comme **Jean Marie Le Cam**, né en 1847 à Ploubezre est décédé du typhus en Allemagne le 11 février 1871.

Le Président de la république, A. Thiers, décide le 31 décembre 1871 la dissolution des gardes nationales et la remise de leurs armes.

Conclusion

Les Allemands sont arrivés aux portes de la Bretagne qui a payé un lourd tribut à cette guerre perdue. La ville de Lannion est étranglée financièrement par des dettes qu'elle va peiner à rembourser. Dans la période précédente, il y avait eu la construction d'un tribunal, d'une magnifique mairie, de nouvelles rues avaient été pavées et il était prévu d'éclairer la ville au gaz. Il lui faut pour développer son économie moderniser son port en le prolongeant par un chemin de halage jusqu'à la mer et aussi disposer d'une ligne de chemin de fer raccordée à Plouaret à la ligne Paris-Brest. Au lieu de cela la ville est affaiblie par plusieurs vagues d'épidémies, le choléra en 1867 et la variole en 1870 cruellement mortifère et dont Le Lannionnais n'a pas du tout parlé, pour ne pas effrayer la population. La ville a emprunté pour financer la guerre et se retrouve incapable de rembourser ses créanciers. Il s'en suivra des procédures qui dureront jusqu'à un arrêt du Conseil d'Etat en 1877. Lannion s'appauvrit et le chômage augmente. Emile Depasse pensait avoir éradiqué la mendicité mais des groupes de mendiants reviennent. Il en vient même des communes avoisinantes, comme de Serval ou Loguivy. Les souffrances de la guerre n'ont pas épargné les mobiles et les soldats de Lannion mais on peut remarquer que le nombre d'habitants morts sous l'uniforme est très inférieur à celui des civils morts sur place, de maladie. Les soldats bretons, en grande majorité des paysans, sont particulièrement robustes et ont pu s'accommoder de la dure vie des camps militaires. Les Bretons ont connu l'enfer à Conlie mais ceux qui ont quitté le camp pour aller combattre ont connu pire.

Annexe 1 : Patriotisme du clergé et ferveur religieuse chez les mobiles bretons :

Les propos du clergé breton sont très patriotiques et relayés par Le Lannionnais. Monseigneur Augustin David, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, délivre un message patriotique dans sa lettre pastorale du 25 novembre 1870 « *si de nouveaux sacrifices sont nécessaires, nous appellerons nous-mêmes nos séminaristes à la défense commune et ils courront où est le danger... , aller sur le champ de bataille et verser son sang pour le pays* ».

M. de Kergariou, curé de Créteil est cité par Le Lannionnais du 31 décembre pour avoir fait le coup de feu contre les Prussiens. C'est le frère de **Théobald de Kergariou**, recteur de Buhulien et aumônier des mobiles de Lannion. Celui-ci a reçu la croix de la Légion d'honneur des mains du général Trochu.

Le 11 janvier 1871, décède à Conlie l'abbé **Oufroy-Kermoalquin** ancien aumônier des Dames de la Retraite à Lannion et aumônier en chef des mobilisés de Bretagne.

Des membres du clergé de Paris ont obtenu le droit de se tenir sur les fortifications dans les ambulances. Chaque bataillon aura son curé. C'est la mise en pratique de la devise bretonne du général Trochu : « Avec l'aide de Dieu, pour la patrie ».

Les mobiles bretons sont arrivés à Paris avec leurs recteurs et leur pratique religieuse étonne les Parisiens et la presse s'en fait l'écho. Les Bretons affichent leurs sentiments religieux dans la rue. « *Voici un trait de la dévotion des Bretons : un de nos amis vient à passer devant une sentinelle des gardes mobiles et lui voit faire lentement le signe de la croix en même temps que ses lèvres remuent pour une prière. Faut-il le dire car dans la vie parisienne nous croyons avoir assez à faire de penser à nous sans penser à Dieu.* ». Suit un autre témoignage publié dans la presse : « *Hier ... un jeune garde mobile (un breton sans doute) sortait de l'église Notre-Dame-des-Victoires, lorsqu'il fut apostrophé de la façon la plus insultante par un individu portant l'uniforme de la garde nationale. Le mobile répondit vigoureusement....* »

Nos mobiles bretons montrent aussi leur différence au combat :

« Lorsque le général Ducrot vit le moment opportun pour lancer ses mobiles bretons (au combat de Châtillon) il leur dit : « *Allons mes enfants, à vous. Pardon mon général fit l'aumônier qui les accompagnait, une seconde. Et tous les moblots mirent genou à terre, leur fusil armé, et et reçurent la bénédiction de leur aumônier, ... puis ils se jetèrent au feu , baïonnette en avant. La Bretagne est la province de la foi.* »

Une autre version de cet événement se trouve dans *Le Petit Journal*. « *Voici ce qui s'est passé il y a quatre jours sur les hauteurs de Châtillon. Un bataillon de mobiles bretons attendait que le combat commençât. Ces jeunes gens n'avaient jamais vu le feu. Tout d'un coup les balles prussiennes se misent à siffler. Alors le clairon, son chapeau à la main, se tourna vers l'aumônier. Monsieur le recteur dit-il, je crois que c'est le moment de la prière. Tous se mirent à genoux. L'aumônier resta debout, les mains levées. Seigneur dit-il, le sort des armées est entre vos mains... Les soldats se relevèrent et on entendit Feu !* »

Annexe 2 : Le camp de Conlie est devenu un grand sujet de discussion

Le camp de Conlie crée la polémique depuis presque 150 ans. La Gazette de Bretagne publie dès le 28 avril 1874 un article du journal l'Univers, écrit par le Comte de La Tour et intitulé « Un souvenir ineffaçable, le camp de Conlie ». Le comte de La Tour est un ancien député des Côtes-du-Nord qui était trop compromis avec l'empereur pour envisager de poursuivre une carrière politique en 1871. Le comte de la Tour reprend l'opinion des officiers d'état-major dans son article de 1874. D'abord, « *M. de Kératry, ancien officier subalterne, a osé demander le commandement supérieur d'une armée de 50 000 hommes, viciée dans son principe par l'élection des officiers* ». Il poursuit : « *M. de Kératry les a concentrés dans un lieu défavorable et sans ressources. Malgré la défiance que devaient inspirer ces mesures, les Bretons sont partis au premier appel, les fermes et les ateliers furent dépeuplés* ». Il prétend aussi que « *le cinquième de l'effectif de Conlie est mort à la suite de cet hiver désastreux* ». Cette affirmation est complètement fautive mais la suite du document est vraie : « *... cependant les armes ne manquaient pas. Mais la dictature de Tours en disposait pour les républicains du midi ! Et les malheureux mobiles bretons, pourvus de fusils de rebut, ont été lancés contre l'ennemi à la bataille du Mans, quatre jours seulement après avoir été armés* ».

De la Tour poursuit encore : « *Ces cinquante mille Bretons braves et résolus ne pensaient qu'à combattre pour la France, ils n'acclamaient pas la République, et cela suffit pour que les ridicules dictateurs de Tours les condamnaient à l'inaction, en les laissant mourir de faim et de froid* ».

Le Comte de Kératry s'est expliqué largement le 15 juillet 1871 devant une commission d'enquête de l'Assemblée Nationale présidée par Saint-Marc Girardin. Il répondait de façon complète et

détaillée à toutes les accusations qui avaient été portées. La vérité est que M de Kératry a été sollicité et nommé par Gambetta mais que toutes ses demandes pour obtenir des renforts en armes et en matériel ont été contrecarrées par les collaborateurs de Gambetta, très méfiants à l'égard de l'Armée bretonne. Le préfet d'Ille-et-Vilaine explique alors « *A Tours, ces messieurs craignent que ce soit une armée de chouans* ».

Le camp fut construit en un lieu a priori facile à défendre et situé à proximité d'une gare et du Mans censé être le verrou de la Bretagne. Le temps était sec au moment de la décision mais il devint vite boueux à la suite de pluies torrentielles. Ne furent amenées à Conlie que les troupes qui n'avaient pas encore été dirigées vers Paris. Les mobiles finistériens s'étaient rendus à Paris dès mi-septembre et sans passer par Conlie. En outre, M. de Kératry ne peut pas être tenu pour responsable des conséquences de la mobilisation générale.

La Bretagne de cette époque est patriote, plutôt conservatrice mais légaliste et Emile Depasse, le maire de Lannion utilise le terme « dictateur » au sujet du gouvernement de Tours. Parmi tous les reproches adressés à de Kératry par ses contemporains, il y a l'absence du mot « République » dans son appel à des volontaires pour venir au camp de Conlie. Camille Le Mercier d'Erm suggère que Keratry aurait été tenté de marcher depuis Conlie jusqu'à Tours pour renverser le gouvernement provisoire.

La revue « *Bretons* » du printemps 2015 titre : *L'affaire de Conlie. L'armée bretonne envoyée au désastre*. L'auteur de l'article décrit l'arrivée des mobiles au camp ; les baraquements ne sont pas construits, le terrain a été fraîchement labouré et on manque de tout, couvertures, matériel, ravitaillement. Variole, typhoïde, pneumonie, tuberculose se propagent. N'ayant pas de fusils, les mobiles s'entraînent avec des bâtons.

Quant à la boue qui a été le cheval de bataille des détracteurs du camp de Conlie, Keratry s'en explique : « *Où n'y a-t-il pas de la boue quand il pleut quinze jours de suite et que 50 000 hommes ne cessent de fouler le sol ? Qu'on aille visiter les camps de Châlons, de Sathonay et de Lannemezan dans les mêmes conditions et on y trouvera autant de boue si ce n'est plus* ».

Aimé Jaÿ témoigne au sujet des malades : « *Je suis entré en fonction le 23 octobre, et j'ai quitté le camp de Conlie le 10 décembre, en même temps que le général Le Bouëdec qui avait remplacé M. de Kératry le 25 novembre. Quand le 9 décembre, M. Glais-Bizoin a visité le camp de Conlie, il a pu constater que, sur les 46 000 hommes qui y étaient alors réunis, les ambulances en comptaient moins de 250* ». Donc, la proportion de malades ou blessés n'était pas scandaleuse.

Annexe 3 : Combien de morts à la guerre ?

Un examen des relevés d'état civil ne permet de dénombrer que 32 morts dues aux guerres de 1870 et 1871 sur le périmètre du Lannion actuel (16 à Lannion, 9 à Buhulien, 4 à Brélévenez, 2 à Loguivy et 1 à Serval).

Les blessés sont plus difficiles à dénombrer. Ils figurent tous dans un document où la ville de naissance des soldats n'est pas toujours indiquée avec précision et où Lannion peut être confondue avec Lanmeur par exemple.

Par comparaison, l'épidémie de choléra en 1867 avait fait 573 morts sur le périmètre du Lannion actuel, c'était presque vingt fois plus que les morts de 1870-1871.

Ces épidémies ne se sont d'ailleurs pas arrêtées pendant la guerre. Une épidémie de variole sévit en France quand on entre en guerre contre l'Allemagne. A Paris, la variole est endémique depuis 1865 et les vaccins de l'époque n'ont que des effets limités. L'épidémie devient très virulente à partir de fin 1869, provoquant la mort de 4200 personnes de décembre 1869 à juillet 1870. Elle s'étend sur tout le territoire. Quand la guerre a éclaté, l'épidémie était encore modérée mais elle a explosé avec la concentration des troupes dans les casernes et à l'hôpital. Il y aurait eu 23 469 soldats morts de la variole pendant la guerre et c'est presque autant que de soldats allemands morts au combat. Les soldats prisonniers ont propagé l'épidémie en Prusse où 17 700 civils allemands sont morts. Le rapport du préfet des Côtes-du-Nord devant le Conseil Général mentionne en 1870 que le docteur Guibert, médecin des épidémies de l'arrondissement de Saint-Brieuc, attribue, en partie, la gravité qu'a récemment prise la variole dans le département à la réduction remarquable, depuis quelques années, du chiffre des vaccinations. Pendant l'année 1869, la fièvre typhoïde a sévi dans quelques communes du département, mais la variole, seule, a pris les proportions d'une véritable épidémie. Le préfet chiffre à plus de 800 le nombre de malades atteints de la variole dans les Côtes-du-Nord en 1869, et à plus de 200 le nombre de morts. L'année suivante, un discours du préfet des Côtes-du-Nord devant le Conseil Général avance deux mille morts par la variole dans le seul arrondissement de Lannion, en 1870. Il s'agit manifestement d'une erreur mais il convainc les conseillers généraux de revenir au financement des vaccinations.

Les soldats et les gardes nationaux mobiles n'ont pas contracté que la variole durant la guerre. Le général Trochu dira plus tard dans un discours à l'Assemblée Nationale (cité par Henri Dabot : « *Le personnel des troupes comprenait cent mille mobiles ; j'eus l'obligation de les répartir chez les habitants de Paris qui leur firent le plus cordial accueil. Beaucoup de ces jeunes gens, pleins de simplicité et de bon vouloir rencontrèrent, par suite de cette dispersion, des contacts compromettants. Près de huit mille de ces jeunes gens étaient atteints à la fin du siège, de maladies constitutionnelles.* »

Au camp de Conlie, on dénombre 152 morts du 12 novembre 1870 au 10 janvier 1871. Le directeur général des ambulances de l'armée de Bretagne écrit au préfet le 31 décembre 1870 lui disant que la santé des troupes est généralement bonne mais que l'épidémie de variole qui frappe toute la France, n'épargne pas le camp de Conlie. Il demande donc une revaccination des troupes.

Annexe 4 : Recours Briand, Connan et autres devant le Conseil d'Etat (27 juillet 1877)

Messieurs Briand, Connan et autres voulaient que la ville de Lannion leur restitue les taxes payées en 1870 pour l'organisation de la garde nationale mobilisée. Après plusieurs procès, les mandants ne demandent plus le remboursement des taxes mais seulement des frais de justice et font appel au Conseil d'Etat afin de casser un jugement du 14 juillet 1874 du tribunal civil de Lannion.

Le 4 septembre 1873, le conseil municipal de Lannion, avait affecté à des dépenses d'utilité communale les sommes dues par l'Etat au titre du remboursement des taxes imposées en 1870 aux particuliers pour l'organisation de la garde nationale mobilisée. La loi du 28 novembre 1872 n'accordait qu'un délai de deux mois aux conseils municipaux pour décider que le montant de la taxe serait employé à des dépenses d'utilité communale. Le conseil municipal de Lannion ne devait donc pas attendre le 4 septembre 1873 pour délibérer. La ville est donc condamnée aux frais de timbre et d'enregistrement. Mais les mandants ne sont pas remboursés des taxes payées en 1870.

Annexe 5 : Une trahison des Bavarois

Le général Trochu, gouverneur de Paris annonce le 9 janvier que des Bretons sont déserteurs et vont passer en conseil de guerre pour trahison ; il s'agit du lieutenant Le Merdy et du sous-lieutenant Le Vezouet du 2^{ème} bataillon des gardes mobiles des Côtes-du-Nord mais aussi du sergent Cocard, du caporal Troadec et des gardes mobiles Outil, Guillot et Carré. Ils ont échangé avec l'ennemi au moyen d'un bateau et n'ont pas réapparu.

La revue *La Semaine Religieuse* ne croit pas à la trahison des mobiles bretons. A quoi eut-elle servi ? Avaient ils le secret des opérations ou des renseignements précieux à fournir ? Évidemment non.

Le Publicateur des Côtes-du-Nord rétablit la vérité. « Il y a deux jours, une dizaine de Bavarois, embarqués sur un bateau de taille moyenne, traversèrent la Seine entre le pont d'Argenteuil et le pont du chemin de fer. Le détachement était commandé par un lieutenant fumant dans une pipe en porcelaine et ayant à la main le drapeau des parlementaires. Notre poste, naturellement, à la vue du drapeau blanc, ne fit pas feu. Le lieutenant bavarois descendit et demanda à voir le chef de poste. Je viens chercher des renseignements au sujet de l'un de nos disparus, dit-il. Enfin, une véritable cause-rie s'engage et on échange des cigares, du cognac et du vin. Nos imprudents mobiles bretons sont ensuite invités à venir boire du champagne dans le bateau, puis les Bavarois démarrent en toute hâte et filent de l'autre côté ».

Au procès, l'accusation de désertion est abandonnée et remplacée par l'abandon de poste en présence de l'ennemi, punissable de la peine de mort. M. Le Merdy explique qu'un officier allemand a traversé la Seine à Argenteuil, sans armes, pour lui expliquer qu'un armistice a été conclu. Le Merdy voit les soldats prussiens, sur l'autre rive, également désarmés, il accepte de monter sur une barque et de traverser mais en arrivant sur la rive gauche on lui décroche son sabre de son ceinturon. Il crie alors en breton aux soldats restés sur la rive droite de tirer sur les Prussiens. Après délibération, le conseil absout les accusés.